



Plan d'action du Partenariat pour le Sahel

1. Le Sahel est doté d'importantes ressources humaines, culturelles et naturelles qui offrent de formidables opportunités. Cependant, la région est confrontée aujourd'hui à des risques graves de déstabilisation, et de multiples facteurs de fragilité alimentent les crises sécuritaires. Ces fragilités affaiblissent les institutions, pèsent lourdement sur les budgets des États du Sahel et sont accentuées par les inégalités, l'extrême pauvreté, l'accès insuffisant aux services sociaux de base et le manque d'opportunités économiques, en particulier pour les jeunes et les femmes. Par ailleurs, les difficultés sont rendues encore plus complexes par les tendances à long terme, notamment la pression démographique, l'insécurité alimentaire et les dégradations de l'environnement.

2. Nous rappelons que c'est aux États du Sahel qu'incombe la responsabilité première de traiter les difficultés les plus urgentes en termes de sécurité et de développement. Nous saluons les efforts des États du G5 Sahel visant à améliorer la coopération régionale pour faire progresser la paix, la sécurité et le développement dans la région, et nous nous réjouissons de la création de l'Alliance Sahel en 2017. Nous reconnaissons que la communauté internationale doit apporter un soutien fort et coordonné.

3. Nous sommes fermement résolus à faire progresser encore notre partenariat avec les États du Sahel. Nous nous félicitons du fait que tous les membres du G7 font à présent partie de cette alliance, en tant que membres ou observateurs. Nous appelons le reste de la communauté internationale, y compris les institutions financières, à intensifier ses efforts en soutien à la région. Nous rappelons la nécessité pour toutes les parties prenantes d'intensifier leurs actions ainsi que de les coordonner et de les mettre en cohérence le cas échéant avec les priorités de la stratégie du G5 Sahel pour la sécurité et le développement, en gardant à l'esprit la nécessaire articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

Paix et sécurité

4. Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région du Sahel, et en particulier par la progression des

violences intercommunautaires, accentuée par l'instabilité croissante dans le bassin du lac Tchad. Nous soutenons les efforts déployés par les pays de la région, notamment par les pays du G5 Sahel, afin de s'allier pour relever ces défis en termes de sécurité et de développement, et nous restons déterminés à agir avec eux pour intensifier et mieux coordonner les efforts en faveur d'un renforcement de leurs capacités de défense et de sécurité intérieure, y compris par un soutien aux réformes structurelles de leurs appareils sécuritaires.

5. Dans ce contexte, nous nous félicitons du lancement d'un « Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel », qui réunira les pays de la région et leurs partenaires internationaux dans un esprit de responsabilité partagée. Ce partenariat aura pour objectif d'identifier les besoins en termes de sécurité et d'accroître l'efficacité des efforts déployés en matière de défense et de sécurité intérieures, notamment en améliorant la coordination internationale, en soutenant la réforme du secteur de la sécurité et en renforçant les forces de sécurité tout en augmentant leur obligation de rendre des comptes. Ses travaux s'appuieront sur les efforts déployés actuellement par les partenaires internationaux et compléteront les actions menées dans le cadre de l'Alliance Sahel, en se fondant sur l'idée que des actions de développement à long terme et des mesures de sécurité efficaces font partie de la solution à l'instabilité dans la région.

6. La France et l'Allemagne prévoient d'organiser une conférence de lancement de cette initiative à l'automne 2019.

7. Nous nous félicitons du soutien apporté par les forces internationales comme la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), les missions de sécurité et de défense européennes et l'opération Barkhane. Nous saluons le renforcement de la présence de la MINUSMA dans le centre du Mali, conformément à la résolution 2480 du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'appuyer les efforts déployés par les autorités maliennes pour protéger les civils, réduire les violences et rétablir la présence de l'État et les services sociaux de base. Nous appelons à la mise en œuvre intégrale et effective de l'Accord d'Alger. Nous saluons les initiatives prises par le G5 Sahel pour la paix et la sécurité dans la région et nous appelons au respect des engagements annoncés le 23 février 2018 à Bruxelles lors de la Conférence de haut niveau sur le Sahel au sujet de la poursuite du soutien logistique et financier à la force conjointe du G5 Sahel.

8. Nous soutenons la mise en œuvre de la Déclaration de Dinard sur le Partenariat pour une stratégie globale et durable de lutte contre les trafics illicites dans la région du Sahel adoptée par les ministres des Affaires étrangères du G7. Nous prenons acte de la Déclaration de Dinard sur les femmes, la paix et la sécurité, en particulier la participation pleine et entière des femmes à toutes les étapes des processus de paix, notamment en tant que négociatrices, médiatrices et bâtisseuses de la paix.

9. Nous sommes prêts à aider les pays du G5 Sahel dans leurs travaux pour mettre en place un cadre stratégique intégré visant à renforcer la présence de l'État et l'accès aux services sociaux dans les zones à risque en prenant pleinement en compte les problématiques femmes-hommes et les autres facteurs d'exclusion et d'inégalité. Nous encourageons la mise en œuvre du Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, notamment grâce à un financement approprié de la part de ses États membres. En tant que G7, nous agissons avec les Nations Unies et INTERPOL pour aider de manière adéquate les pays du G5 à renforcer l'efficacité de leurs capacités de police et de défense. Nous soulignons qu'il est fondamental de respecter les droits de l'Homme et l'état de droit. Conscients de la menace terroriste pesant sur la région, nous saluons l'attention portée à ces menaces et enjeux par le Groupe Lyon-Rome du G7 sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité.

Enjeux à long terme en matière de développement

10. Nous soutenons le communiqué conjoint du G7 et du G5 Sahel adopté à Paris par les ministres du développement du G7 et leurs homologues du G5 Sahel.

11. Nous appelons les organisations internationales et les institutions financières à intensifier leurs efforts pour s'attaquer aux causes structurelles de l'instabilité dans le Sahel. Nous attendons avec intérêt le succès de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et de la quinzième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, et nous constatons avec satisfaction l'attention accrue accordée au traitement des vulnérabilités.

12. Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'investir davantage dans le développement humain dans le Sahel, en mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles et en ciblant les zones les plus à risque. Nous saluons les efforts déployés par la Banque mondiale en faveur du développement humain. Nous nous réjouissons de la volonté des membres du G5 Sahel de rejoindre le Projet pour le capital humain de la Banque mondiale.

13. Nous reconnaissons que le Sommet Nutrition pour la croissance qui aura lieu l'année prochaine à Tokyo sera un moment essentiel pour définir des mesures clés visant à accélérer les progrès dans la lutte contre la malnutrition. Nous nous félicitons de l'adoption du cadre du G7 sur la création d'emplois décents pour les jeunes ruraux du Sahel. Nous sommes favorables à un accès facilité des pays du G5 Sahel à tous les moyens de financement disponibles publics et privés.

14. Nous reconnaissons l'importance des financements innovants et nous affirmons notre soutien à la mobilisation de ressources supplémentaires pour le développement et aux efforts déployés pour accroître les effets des ressources existantes. Nous encourageons l'élaboration dans des pays pilotes d'Afrique

subsaharienne d'une structure de partenariat axée sur les résultats dans le domaine de la santé et du développement humain, comme les obligations à impact sur le développement pour la gestion de l'hygiène féminine dans les écoles.

15. Nous nous félicitons des conclusions de la réunion des ministres de l'Éducation et du Développement du G7. Nous reconnaissons que l'amélioration de l'égalité des sexes dans l'éducation demeure une nécessité impérieuse. Nous rappelons que trois millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école primaire dans la région du Sahel, en raison notamment de la fermeture des écoles dans les zones touchées par des conflits, et que la qualité de l'enseignement demeure un enjeu important. Nous poursuivrons notre engagement de favoriser l'éducation et nous encouragerons les gouvernements de pays partenaires et d'autres donateurs à s'associer à un effort collectif de renforcement des systèmes éducatifs en accroissant notre coordination et notre soutien politique et financier à l'éducation, notamment l'éducation de base. Nous encourageons les pays du G5 Sahel à agir pour améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en mettant l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui demeure une nécessité impérieuse.

16. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour développer les soins de santé primaire de qualité dans les pays du Sahel, en accordant une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes. Nous nous félicitons de l'adoption par les ministres de la Santé du G7 de l'Initiative du G7 pour des Connaissances communes sur les soins de santé primaires. Nous réaffirmons notre détermination à mettre un terme aux épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme et nous espérons que la sixième reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sera un succès. Nous rappelons notre volonté de progresser vers une couverture sanitaire universelle en fonction des situations et des priorités nationales et de bâtir des systèmes de santé résilients et durables, de manière à atteindre les communautés les plus touchées.

17. Nous sommes conscients du fait que les pays du Sahel sont particulièrement vulnérables aux chocs, notamment aux menaces sécuritaires. Nous soulignons qu'il est nécessaire de renforcer la mobilisation des ressources nationales dans les pays du Sahel ainsi que l'efficacité et l'efficacités des dépenses publiques et de la gestion des finances publiques. Nous entendons continuer à collaborer avec le Fonds monétaire international (FMI) pour déterminer comment les programmes soutenus par ce dernier peuvent se mettre au service de cet ensemble d'actions dans les pays à faible revenu, et en particulier dans les pays du Sahel. Nous réaffirmons également notre soutien à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie pluridimensionnelle du FMI et du Groupe de la Banque mondiale visant à s'attaquer aux vulnérabilités émergentes liées à la dette.